

Province de Québec
MRC du Fjord-du-Saguenay
Municipalité Saint-Charles-de-Bourget

PROCÈS-VERBAL

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Charles-de-Bourget du lundi **16 septembre 2024 à 19 h 30**, au Centre communautaire de Saint-Charles-de-Bourget, à laquelle étaient présents :

| | | |
|-----------------|------------------------------|---------|
| M. | Bernard St-Gelais | Maire |
| M. | Marc Lavoie, conseiller | Siège 1 |
| M. | Michel Néron, conseiller | Siège 2 |
| M. | Jacques Gauthier, conseiller | Siège 3 |
| M ^{me} | Janye Tremblay, conseillère | Siège 4 |
| M ^{me} | Sylvie Brassard, conseillère | Siège 6 |

Mme Myrienne Bouchard, Greffière-trésorière
Mme Vickie Paradis, Greffière-trésorière adjointe

Absences motivées :

| | | |
|-----------------|------------------------------|---------|
| M ^{me} | Sophie Tremblay, conseillère | Siège 5 |
|-----------------|------------------------------|---------|

À 19 h 33, Monsieur le Maire préside et, après avoir constaté le quorum, déclare la séance ouverte.

Citoyens présents à la séance : 12

ORDRE DU JOUR

1. LECTURE ET APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR
2. LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 5 AOÛT 2024
3. APPROBATION DES COMPTES
4. RÉSUMÉ DES DIFFÉRENTS COMITÉS
5. CORRESPONDANCE
6. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - 6.1 ADOPTION DE LA POLITIQUE DE PRÉVENTION ET DE PRISE EN CHARGE DES SITUATIONS DE HARCÈLEMENT, DE VIOLENCE ET D'INCIVILITÉ AU TRAVAIL ;
 - 6.2 AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT N^o409.23- 1 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 409.23;
7. VOIRIE
 - 7.1 ADJUDICATION DU CONTRAT POUR LE DÉNEIGEMENT DES CHEMINS DE TOLÉRANCE
8. URBANISME

9. HYGIÈNE DU MILIEU

9.1 ACCEPTATION DE LA SOUMISSION DE DCCOM ÉLECTRICITÉ CONTRÔLE POUR LA MISE À JOUR DU SYSTÈME DE GESTION DES DONNÉES ET DES OPÉRATIONS AU POSTE DE PRODUCTION D'EAU POTABLE – PROJET TECQ 2019-2023 ;

9.2 ACCEPTATION DE LA SOUMISSION DE AQUATER-EAU – VÉRIFICATION DES PUIITS DE CAPTAGE ;

10 SÉCURITÉ PUBLIQUE / CIVILE

10.1 DÉPÔT DU RAPPORT D'INTERVENTION SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL – CNESST

11. INVITATIONS / DEMANDE DE CONTRIBUABLES ET D'ORGANISMES

11.1 PRÉSENTATION D'UNE DEMANDE DE SUBVENTION AU PROGRAMME POLITIQUE DE SOUTIEN AUX PROJETS STRUCTURANTS (PSPS) AUPRÈS DE LA MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY – PROJET MISE AUX NORMES POUR LA RÉOUVERTURE DE LA PATINOIRE MUNICIPALE ;

11.2 ~~DEMANDE D'ÉQUIPEMENTS POUR LA LIGUE DE DARDS DE SAINT-CHARLES DE BOURGET ;~~

11.3 AUTORISATION POUR LE DÉPÔT D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE BONIFICATION DE L'ANIMATION DANS LES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES DU TERRITOIRE DE LA MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY ;

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

14. LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

1. LECTURE ET APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR **RÉSOLUTION N^o297.24**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Marc Lavoie
APPUYÉ PAR : M^{me} Janye Tremblay

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS

QUE la Municipalité de Saint-Charles-de-Bourget adopte l'ordre du jour de la présente séance en y retirant le point suivant:

Retrait: 11.2 DEMANDE D'ÉQUIPEMENT POUR LA LIGUE DE DARDS DE SAINT-CHARLES DE BOURGET

2. LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 5 AOÛT 2024 **RÉSOLUTION N^o298.24**

IL EST PROPOSÉ PAR : M^{me} Sylvie Brassard
APPUYÉ PAR : M. Michel Néron

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS

QUE d'exempter la Greffière-trésorière de la lecture du procès-verbal du 5 août 2024;

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 5 août 2024 dont une copie conforme a été signifiée à tous les membres du conseil, dans les

délais prévus par la *Loi*, soit par la présente adopté et ratifié à toutes fins que de droit.

3. APPROBATION DES COMPTES **RÉSOLUTION N°299.24**

IL EST PROPOSÉ PAR : M^{me} Sylvie Brassard
APPUYÉ PAR : M. Michel Néron

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS

QUE les comptes à payer du mois d'août 2024, au montant de 54 693,33 \$, ainsi que les comptes payés d'avance au montant de 12 531,00 \$ totalisant la somme de 67 224,33 \$ soient acceptés et que la greffière-trésorière soit autorisée à en faire le paiement;

QUE les versements des salaires nets du 28 juillet 2024 au 31 août 2024 soient acceptés au montant de 29 099,97 \$;

QUE les élus confirment avoir reçu l'état des activités financières détaillé du mois d'août 2024 pour un meilleur suivi des dépenses.

4. RÉSUMÉ DES DIFFÉRENTS COMITÉS

M. Marc Lavoie, conseiller, fait mention qu'encore cette année, le Comité des Loisirs organisera une activité spéciale le soir de l'Halloween à la Salle Martin Drouin. Les citoyens sont invités à s'y rendre avec leurs enfants pour distribuer leurs friandises.

Mme Brassard, conseillère, fait un résumé de sa dernière rencontre avec les membres de la Société de Développement le Bourget (SDLB). Ils travaillent actuellement sur un projet de pochette d'informations sur la Municipalité pour les nouveaux arrivants. L'AGA aura lieu en novembre prochain.

Mme Brassard, conseillère, parle de la FADOQ de Saint-Charles-de-Bourget. Elle fait un retour sur l'activité qui a eu lieu au Centre communautaire le 4 septembre dernier. Plus de 75 personnes ont participé à ce café-rencontre régional. L'enjeu principal du club est la participation. Un sondage sera fait éventuellement auprès de la population pour connaître les intérêts des personnes âgées de la Municipalité. Le club songe diversifier son offre d'activité. Elle invite les gens à se joindre à eux les lundis après-midi au Centre communautaire.

5. CORRESPONDANCE

Lettre de la vice-première ministre et de la ministre des Transports et de la mobilité durable – Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) – Volet ENTRETIEN année 2024 nous informant qu'une aide financière maximale de 156 086 \$ est accordée à la Municipalité;

Lettre de la Société de l'assurance automobile du Québec – Refus de la demande d'aide financière concernant le radar de vitesse;

Courriel du Ministère des Finances – Modification du processus pour les financements à long terme;

Courriel du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation – Confirmation de la contribution gouvernementale TECQ 2024-2028 et précisions additionnelles sur le programme;

Courriel de la FQM – Précisions sur le renouvellement de la TECQ

Courriel de la FQM – Mise à jour de la Politique de prévention et de prise en charge des situations de harcèlement, de violence et d’incivilité au travail

La correspondance est déposée aux archives de la Municipalité pour consultation publique

6. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

6.1 ADOPTION DE LA POLITIQUE DE PRÉVENTION ET DE PRISE EN CHARGE DES SITUATIONS DE HARCÈLEMENT, DE VIOLENCE ET D’INCIVILITÉ AU TRAVAIL **RÉSOLUTION N°300.24**

ATTENDU QUE toute personne a le droit d’évoluer dans un environnement de travail protégeant sa santé, sa sécurité et sa dignité;

ATTENDU QUE la *Loi sur les normes du travail* prévoit notamment l’obligation pour tout employeur d’adopter et de rendre disponible une politique de prévention et de prise en charge des situations de harcèlement, incluant un volet portant sur les conduites à caractère sexuel;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Charles-de-Bourget a adopté une telle politique le 2 octobre 2017 (résolution n° 221.17) et qu’une mise à jour s’impose à la suite de l’adoption de la *Loi visant à prévenir et à combattre le harcèlement psychologique et la violence à caractère sexuel en milieu du travail* ;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Charles-de-Bourget s’engage à adopter des comportements proactifs et préventifs relativement à toute situation s’apparentant à du harcèlement, de la violence ou de l’incivilité au travail, ainsi qu’à responsabiliser l’ensemble de l’organisation en ce sens;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Charles-de-Bourget ne tolère ni n’admet quelque forme de harcèlement, de violence ou d’incivilité dans son milieu de travail;

ATTENDU QU’ il appartient à chacun des membres de l’organisation municipale de contribuer et de promouvoir au maintien d’un milieu de travail sain;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : M^{me} Janye Tremblay

APPUYÉ PAR : M. Marc Lavoie

ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la Municipalité de Saint-Charles-de-Bourget abroge la Politique pour contrer le harcèlement psychologique en milieu de travail adoptée le 2 octobre 2017 (résolution n° 221.17);

QUE la Municipalité de Saint-Charles-de-Bourget adopte la Politique de prévention et de prise en charge des situations de harcèlement, de violence ou d’incivilité au travail.

**6.2 AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT
N°409.23- 1 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 409.23
RÉSOLUTION N°301.24**

M. Marc Lavoie, conseiller, par la présente :

- donne avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement n°409.23-1 modifiant le règlement n°409.23 afin d'augmenter la dépense et l'emprunt pour un montant additionnel de 1 556 000 \$ pour l'exécution des travaux d'agrandissement de l'Hôtel de Ville, la mise aux normes de la caserne incendie et l'implantation d'un CPE;
- dépose le projet de règlement n°409.23-1 modifiant le règlement n°409.23 afin d'augmenter la dépense et l'emprunt pour un montant additionnel de 1 556 000 \$ pour l'exécution des travaux d'agrandissement de l'Hôtel de Ville, la mise aux normes de la caserne incendie et l'implantation d'un CPE;

7. VOIRIE MUNICIPALE

**7.1 ADJUDICATION DU CONTRAT POUR LE DÉNEIGEMENT DES
CHEMINS DE TOLÉRANCE**
RÉSOLUTION N° 302.24

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Marc Lavoie
APPUYÉ PAR : M^{me} Janye Tremblay

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- QUE la Municipalité de Saint-Charles-de-Bourget accepte la proposition de Monsieur Rémi Néron pour le déneigement des chemins de tolérance pour les saisons 2024-2025 et 2025-2026;
- QUE la proposition est au montant de 107 010 \$ plus les taxes applicables, le tout selon les termes et conditions de la soumission reçue en date du 10 septembre 2024;
- QUE la Municipalité de Saint-Charles-de-Bourget autorise la Directrice générale et greffière-trésorière, pour et au nom de la Municipalité, à procéder au versement de ladite somme conformément aux clauses du contrat.

8. URBANISME

NIL

9. HYGIÈNE DU MILIEU

**9.1 ACCEPTATION DE LA SOUMISSION DE DCCOM ÉLECTRICITÉ
CONTRÔLE POUR LA MISE À JOUR DU SYSTÈME DE GESTION DES
DONNÉES ET DES OPÉRATIONS AU POSTE DE PRODUCTION D'EAU
POTABLE – PROJET TECQ 2019-2023**
RÉSOLUTION N° 303.24

IL EST PROPOSÉ PAR : M^{me} Janye Tremblay
APPUYÉ PAR : M^{me} Sylvie Brassard

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- QUE la Municipalité de Saint-Charles-de-Bourget accepte la proposition de DCCOM Électricité Contrôle pour la mise à jour des installations en eau potable en ce qui concerne la gestion des données et des opérations en conformité avec le ministère de l'Environnement, le tout selon les termes et conditions de l'offre déposée datée du 15 juillet 2024;

QUE le montant de 92 905 \$ plus taxes applicables soit accepté;

QUE la Municipalité de Saint-Charles-de-Bourget autorise la Directrice générale et greffière-trésorière à signer tout document relatif au dossier.

**9.2 ACCEPTATION DE LA SOUMISSION DE AQUATER-EAU –
VÉRIFICATION DES PUIXS DE CAPTAGE
RÉSOLUTION N° 304.24**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Marc Lavoie
APPUYÉ PAR : M. Jacques Gauthier

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la Municipalité de Saint-Charles-de-Bourget accepte la proposition d'Experts-Conseils Aqua-Ter-Eau inc. pour la vérification des puits de captage NP-4 et PEX-3 dans le cadre de la remise à niveau des installations de production d'eau potable, le tout selon les termes et conditions de l'offre déposée datée du 12 août 2024;

QUE le montant de 25 880 \$ plus taxes applicables soit accepté;

QUE la Municipalité de Saint-Charles-de-Bourget autorise la Directrice générale et greffière-trésorière à signer tout document relatif au dossier.

10. SÉCURITÉ PUBLIQUE / CIVILE

**10.1 DÉPOT DU RAPPORT D'INTERVENTION SANTÉ ET SÉCURITÉ DU
TRAVAIL – CNESST
RÉSOLUTION N° 305.24**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Michel Néron
APPUYÉ PAR : M^{me} Sylvie Brassard

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le Conseil prend acte du rapport d'intervention présenté par la CNESST et daté du 22 août 2024;

QUE les dérogations émises lors de la dernière visite ont toutes été effectuées et corrigées par la direction du service incendie.

11. INVITATIONS / DEMANDES DE CONTRIBUABLES ET ORGANISMES

**11.1 PRÉSENTATION D'UNE DEMANDE DE SUBVENTION AU
PROGRAMME POLITIQUE DE SOUTIEN AUX PROJETS STRUCTURANTS
(PSPS) AUPRÈS DE LA MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY – PROJET MISE AUX
NORMES POUR LA RÉOUVERTURE DE LA PATINOIRE MUNICIPALE
RÉSOLUTION N° 306.24**

CONSIDÉRANT QUE la MRC du Fjord-du-Saguenay a adopté une Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie;

CONSIDÉRANT QUE la MRC exige une résolution de la municipalité appuyant le dépôt de projet;

CONSIDÉRANT QUE le projet consiste à la mise aux normes de la patinoire municipale afin de procéder à sa réouverture pour la saison 2024-2025;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité appuie le projet et la demande d'aide financière au montant de 6 824.35 \$;

À CES CAUSES,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Marc Lavoie
APPUYÉ PAR : M^{me} Sylvie Brassard

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS

QUE la Municipalité de Saint-Charles-de-Bourget appuie la demande d'aide financière du projet *Mise aux normes pour la réouverture de la patinoire municipale* dans le cadre de la Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie;

QUE la Municipalité de Saint-Charles-de-Bourget autorise Mme Myrienne Bouchard, Directrice générale et greffière-trésorière à signer tout document relatif à ladite demande.

11.2 AUTORISATION POUR LE DÉPÔT D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE BONIFICATION DE L'ANIMATION DANS LES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES DU TERRITOIRE DE LA MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY
RÉSOLUTION N° 307.24

CONSIDÉRANT QUE la MRC du Fjord-du-Saguenay a un programme de bonification de l'animation dans les bibliothèques publiques du territoire de la MRC;

CONSIDÉRANT QUE la MRC exige une résolution de la municipalité appuyant le dépôt de projet;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Marc Lavoie
APPUYÉ PAR : M^{me} Janye Tremblay

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la Municipalité de Saint-Charles-de-Bourget autorise Mme Vickie Paradis, Greffière-trésorière adjointe représentant la bibliothèque de Saint-Charles-de-Bourget et responsable du projet a déposé une demande d'aide financière auprès de la MRC du Fjord-du-Saguenay dans le cadre du programme de bonification de l'animation dans les bibliothèques publiques.

11.3 DEMANDE D'APPUI – ASSOCIATION HOCKEY MINEUR SAINT-AMBROISE/FALARDEAU – POLITIQUE DE DONNÉS ET DE COMMANDITES DE LA MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY
RÉSOLUTION N° 308.24

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Michel Néron
APPUYÉ PAR : M^{me} Sylvie Brassard

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la Municipalité de Saint-Charles-de-Bourget appuie l'Association hockey mineur Saint-Ambroise/Falardeau dans sa demande d'aide financière dans le cadre de la Politique de dons et de commandites de la MRC du Fjord-du-Saguenay

concernant le remplacement de 5 lots de 30 chandails de matchs et reconnaît que le projet profitera aux citoyens de notre collectivité.

12. AFFAIRES NOUVELLES

NIL

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions a débuté à 19 h 56 et s'est terminée à 20 h 07;

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Marc Lavoie

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la séance soit levée à 20 h 07.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je soussignée M^{me} Myrienne Bouchard, Directrice générale et greffière-trésorière certifie par les présentes qu'il y a des crédits de disponibles pour les dépenses projetées par le conseil municipal lors de la réunion tenue le 16 septembre 2024.

M. Bernard St-Gelais
Maire

M^{me} Myrienne Bouchard
Directrice générale et greffière-trésorière